



Extrait du site ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/College-2016-une-concurrence-generalisee>

Collège 2016 : une concurrence généralisée

?

Rubrique - Éducation - Collège 2016 - Action du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : lundi 15 juin 2015

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) vient de dresser un certain nombre de constats sur la mixité sociale dans l'École française. La ségrégation sociale et scolaire se cristallise sur certains territoires, dans certains établissements. Au sein de certains établissements, une «ségrégation active» produit des classes de niveau dès le collège. La recherche montre les effets dévastateurs de la ségrégation sociale sur la cohésion nationale et les performances scolaires. Comme le rappelle le Cnesco, la mixité sociale à l'École est un objectif de la loi de refondation, mais elle n'est toujours pas mesurée en France en 2015.

Les adversaires de la réforme du collège promettent une augmentation des inégalités, la fuite des élèves vers le privé, la concurrence généralisée entre les collèges et entre les disciplines. Bref, ils décrivent précisément la situation actuelle, sans proposer de mesures permettant de la transformer. Les études comme celle du Cnesco en cernent parfaitement les mécanismes.

Le sociologue de l'éducation François Baluteau a également montré comment les collèges, par le curriculum optionnel, développaient une offre éducative différente qui contribue fortement à la ségrégation géographique et sociale des établissements : «à une différenciation sociale des collèges s'associe une différenciation de l'enseignement. À une hiérarchie sociale des collèges correspond même une hiérarchie des dispositifs et par là des collèges». Et de conclure qu'en l'état actuel, «le collège unique n'existe pas». Ajoutons à ce tableau les rappels suivants : le collège actuel donne plus à ceux qui ont le plus, à la fois par la répartition des moyens (même si l'éducation prioritaire et l'allocation progressive des moyens tendent plus que jamais à corriger le tir), et par l'offre optionnelle. De plus, les options au collège sont placées en situation de concurrence.

En quoi la réforme du collège change-t-elle la donne ?

Le simple fait de réformer l'organisation des enseignements au collège ne résoudra pas le problème de la concurrence entre les établissements et les enjeux de mixité sociale. Mais les principes de la réforme doivent permettre d'en réduire les mécanismes.

Les enseignements optionnels sont réduits pour être intégrés plus largement dans le tronc commun : la Lv2 est enseignée à tous les élèves dès la 5e, les sections bilangues sont réduites en nombre. L'option latin l'est également (devenant enseignement de complément) mais est désormais plus ouverte grâce aux Epi.

Ces Epi ne fonctionneront pas comme des options. Ce sont des espaces pour travailler les programmes de manière différente, qui concourent à la maîtrise des compétences du socle commun qui, lui aussi, doit être pensé pour tous les élèves. Surtout, les moyens sont concentrés désormais sur les heures profs (3 h/classe) qui permettront le travail en groupe réduit ou la co-animation.

Retrouvez les références sur notre blog [École de demain](#)